



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 JUILLET 2024 – 20H30

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de juillet, à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2024

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Marie-Line BALMONT ; Mme Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Elodie MARION ; Marianne MASSON ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; M. Cédric FONT ; M. Laurent GIAUFFRET.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 13 juin 2024
- Convention à passer avec la CCMDL pour le dispositif paragrêle
- Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2023
- Mouvement de crédits effectués
- Demande de subvention à l'agence Nationale du Sport pour l'homologation du terrain de rugby
- Validation avenants église
- Point sur l'avancement et le planning de l'esplanade du stade
- Point sur l'aménagement du cœur du village
- Point financier
- Commémoration du 29 septembre
- Compte-rendu commission
- Questions diverses
 - o Bus ressources jeunes et Duerne plage
 - o Divers

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2024

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

CONVENTION A PASSER AVEC LA CCMDL POUR LE DISPOSITIF PARAGRELE

Les communes membres de la CCMDL (partie rhône), finance un dispositif paragrêle depuis plusieurs années. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de renouveler cette participation pour un montant de 315,61€. Le conseil valide à l'unanimité.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE DU SIEMLY 2023

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SIEMLY pour l'année 2023. Le conseil le valide à l'unanimité.

MOUVEMENTS DE CREDITS EFFECTUES

Au moment du vote du budget, le conseil municipal a donné l'autorisation au Maire pour effectuer des mouvements de crédits au sein d'une même section sans avoir recours à une décision modification dans la limite de 7% des dépenses prévues au budget.

Monsieur le Maire explique avoir dû transférer 50€ de l'article 21311 (bâtiment administratif) à l'article 275 (caution).

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR L'HOMOLOGATION DU TERRAIN DE RUGBY

Monsieur le Maire explique au conseil vouloir faire homologuer le terrain de rugby afin de permettre l'utilisation de celui-ci pour des matchs. Afin de financer les différents aménagements à prévoir, il demande au conseil municipal de l'autoriser à demander une subvention à l'agence Nationale du sport à hauteur de 50%.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire en profite pour annoncer que la commune peut également bénéficier d'une subvention de la FFF pour la construction des vestiaires sous conditions que le terrain soit tracé.

POINT SUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE ET AVENANT

Monsieur le Maire revient sur les différents avenants présentés lors du dernier conseil. Après avoir rencontré l'entreprise, le montant de l'avenant s'élève à 15 090€. Le conseil le valide à l'unanimité.

TRAVAUX DES ABORDS DES VESTIAIRES

Les travaux sont encours et devraient se terminer fin septembre

NOUVEAU QUARTIER

Suite à un nouvel entretien avec les Ateliers de Montrottier, monsieur le Maire présente le nouveau plan de l'aménagement de la place sous l'église et du lotissement du lavoir. Le conseil municipal valide cet APD (Avant-projet définitif) pour un montant de 257 347,20€HT

POINT FINANCIER

Monsieur le Maire présente l'avancement financier des différents projets. Même si les dépenses se décalent dans les années, la commune reste dans son budget pour les années qui arrivent.

Anthony CUNHA s'oppose à ce que la commune finance l'homologation du stade en terrain de rugby avant d'avoir financé le city-stade car ce projet est repoussé sur la fin de mandat. Monsieur le Maire quant à lui préfère faire en sorte que le terrain soit utilisé un maximum maintenant que les nouveaux vestiaires sont terminés. Le projet du city-stade se fera par la suite. Les autres élus, n'émettent pas d'avis à ce sujet.

COMMEMORATION DU 29 SEPTEMBRE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la commémoration du crash de l'avion américain qui aura lieu le 29 septembre au mémorial. Tout se déroulera sur place avec expositions photos, vidéos, discours, visites jusqu'à la stèle et démonstration de sauts en parachutes.

AVENANTS VESTIAIRES

Depuis la fin des travaux des vestiaires, la commune était toujours en attente des derniers avenants pour les lots 7 – 8 et 9.

Après discussions avec l'entreprise BENIERE en charge de ces lots, les avenants s'élèvent à 11 552€HT pour le lot « Chauffage – ventilation », 3 074€ pour le lot « Plomberie sanitaires » et 2 260€ pour le lot « Electricité ».

Le conseil valide ces avenants.

LOYER NOUVEL APPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est en train d'acquérir un appartement en VEFA dans le nouveau lotissement du lavoir. Celui-ci sera livré à l'automne. Il propose de fixer le tarif de location dès à présent afin de commencer à rechercher un locataire.

Le conseil municipal décide de fixer le tarif à 950€ par mois.

RETOUR COMMISSIONS

Commission voirie :

- Le marquage au sol au village est fait
- Entrée du village « Route de St Martin » : la commune attend le planning d'Eiffage pour l'automne
- Réfection des chemins : cette année, la commission a décidé de refaire le chemin de Fargère

○ **Commission Eco :**

- La commission Eco de la CCMDL était en visite à la zone artisanale de Duerne. Un aménagement de la zone un peu plus fonctionnel pour les entreprises est prévu, ainsi que la création de 3 nouveaux lots.

□ **QUESTIONS DIVERSES**

- « Duerne Plage » a eu lieu le mercredi 10 juillet. Une soixantaine de personnes sont venues. Tout le monde a apprécié ce moment
- Prochain conseil prévu le jeudi 12 septembre

Fin de séance à 22h30

Affiché en mairie le 12/10/2024

Le Maire,

Benoit VERNAISON